

Quelques considérations sur le grand-orgue de la cathédrale Saint-Denis (1841- opus 10)

Le 21 septembre 1841, l'inauguration du grand-orgue de la basilique royale de Saint-Denis ne créa pas le choc qu'aurait espéré Aristide Cavallé-Coll qui avait envoyé des courriers aux personnalités les plus éminentes, aux journalistes et les mélomanes venus en nombre pour les inviter à cet événement. A midi, ce jour-là, les membres de la commission nommée par le ministre arrivent dans l'église royale pour examiner l'instrument. Ils remarquent les qualités exceptionnelles de l'œuvre d'art réalisée par les Cavallé-Coll, notamment la soufflerie et la simplicité de la mécanique. Ils préciseront leurs constats et opinions dans leur rapport. Mais un peu plus tard, la présentation de l'orgue au public qui était alors prévue tourna court. Les chanoines de Saint-Denis firent leur entrée dans le chœur pour entonner des vêpres interminables qui vont durer 3 heures ou 5 quarts d'heure selon les témoignages. Aux versets psalmodiés par les chanoines, répond l'orgue. Mais, Charles Simon, le titulaire, est absent de la cérémonie. Il avait abandonné les claviers à un organiste de peu d'envergure, qui avait découragé le public par la platitude de ses improvisations.

Il faudra attendre un concert en petit comité réunissant la fine fleur des organistes d'alors : François Benoist du conservatoire, Félix Danjou titulaire à Notre-Dame de Paris, Louis-Nicolas Séjan titulaire à Saint-Sulpice et Alexandre Boëly compositeur et titulaire à Saint-Germain-l'Auxerrois pour que les louanges se déversent sur l'œuvre majeure d'ACC.

Parti d'un projet encore très classique (par exemple absence initiale de Voix célestes et de Gambe au Récit ajoutées par Mutin en 1901), Cavallé-Coll aboutit, avec celui de la basilique Saint-Denis à un instrument sans précédent grâce, notamment, à la mise en place de la première machine Barker (dont les facteurs anglais n'avaient pas voulu sur le clavier principal. Parmi les autres nouveautés l'adoption de pressions différentes, l'usage de sommiers à double-laye (appels d'anches) et la conception de tuyaux dits « harmoniques ».

Figurent en bonne place, les fameuses flûtes harmoniques qui constituaient par leur intensité et leur douceur la marque de fabrique du facteur.

Trois sont disposées au Positif : flûte harmonique 8', flûte octaviante 4' et flageolet harmonique 2'
Deux sont placées au Grand-Orgue/Bombarde : Flûte traversière harmonique 8' et flûte octaviante 4'
Deux sont disposées au Récit : flûte harmonique 8' et flûte octaviante harmonique 4'

Soit un total de sept fonds harmoniques auxquelles il faut ajouter les quatre flûtes ouvertes du pédalier, dont la flûte de 32' unique en son genre, et deux autres flûtes non-harmoniques au Positif et au clavier de Bombarde (deuxième clavier barkérisé).

Cet instrument remarquable – ce fut le premier grand orgue construit par la maison Cavallé-Coll-souffrait de deux inconvénients majeurs : son pédalier de 25 notes et une très grande fragilité. En outre, les trois claviers sont limités à 54 notes, les copulas aux accouplements de Récit-GO et Positif-GO, mais pas de Récit-Positif, les tirasses au Récit et au GO, mais pas au Positif, ce qui oblige à des acrobaties avec la Tirasse GO et le couplage GO-POS avec un GO muet... La boîte d'expression est commandée par une cuiller, sans positions intermédiaires.

C'est ainsi que de 1841 à 1860, malgré des soins attentifs, le relevage de 1855 et quelques remplacements de jeux, l'instrument connut de longues périodes de silence. Cavallé-Coll abandonna l'entretien en 1860 et l'instrument qu'il considérait comme un prototype fut radié de ses listes de références.

Il fallut attendre le relevage mené par la maison Danion-Gonzalez et Jean-Loup Boisseau avec Bernard Cattiaux (harmonie) en 1987 pour entendre à nouveau un instrument muet depuis plus de dix années.

A cette occasion les jeux de Mutin seront remplacés par des jeux neufs pour retrouver la composition de 1855, date du relevage de Cavallé-Coll. Le ravalement du pédalier de do à do est cependant conservé. Une Barker est installée au pédalier.

Pierre Pincemaille, le titulaire de cet instrument fut nommé sur concours en 1987 : il n'a pas peu contribué à en faire un orgue de renommée mondiale jusqu'à sa mort en janvier 2018.